

**Communiqué du Conseil de la concurrence
relatif au projet de concentration économique concernant
la prise par la société « CFAO Healthcare SA » du contrôle exclusif de la société
« Meaban Maroc SARL ».**

Conformément à l'article 13 de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur :** « CFAO Healthcare SA » ;
- **La cible :** « Meaban Maroc SARL ».

Nature de l'opération :

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Le secteur des services de promotion, de marketing et de communication.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- - 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 09 septembre 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION

FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la prise par la société « CFAO Healthcare SA » du contrôle exclusif de la société « Meaban Maroc SARL », et ce, à travers l'acquisition de 100% de son capital social et des droits de vote associés.

« **CFAO Healthcare SA** » est une société anonyme de droit français, au capital de 2.799.750 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 307 718 577 et dont le siège social est situé au 57-59, rue Yves Kermen, 92100 Boulogne-Billancourt (France). La société « CFAO Healthcare SA » appartient au groupe « CFAO ». Cette société est active dans la fabrication, la distribution et la commercialisation de produits pharmaceutiques et médicaux ainsi que dans la fourniture de services associés.

« **Meaban Maroc SARL** » est une société à responsabilité limitée de droit marocain, au capital de 52.209.000 dirhams, immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 97789 et dont le siège social est situé au n° 106, rue Abderrahmane Sahraoui, Casablanca. « Meaban Maroc SARL » est active dans le domaine des services de promotion, de marketing et de communication au profit des acteurs de l'industrie pharmaceutique, parapharmaceutique et cosmétique.

Fait à Rabat, le 28 août 2026.